

## Le mot du maire

Après un printemps pluvieux, nous attendons tous l'été avec impatience ! Comme vous le savez sûrement, amener un peu de vie culturelle dans le village est mon souhait le plus cher, et je m'y emploie de mon mieux.

Pour ce printemps plusieurs manifestations étaient prévues, certaines ont eu lieu, d'autres ont été annulées à cause de la pluie. Mais je ne me décourage pas et je continuerai à me positionner pour accueillir ces manifestations.

Je suis heureuse de vous faire part de l'obtention de la subvention de 141354€ de la part de l'état pour la rénovation de notre église. A cela s'ajoute les 79813€ de la région, les 18574€ de la fondation du patrimoine ainsi que des dons. Je remercie toutes les personnes qui ont déjà participé. Mais pour boucler notre budget, je fais à nouveau appel à votre générosité. Vous pouvez encore faire un don déductible de vos impôts au travers de la fondation du patrimoine qui nous accompagne sur ce beau projet qui doit se concrétiser en 2025.

L'état nous a aussi soutenu pour le changement des radiateurs dans les logements communaux restant à équiper d'appareils plus performants. Car certains ont encore les radiateurs des années 1980. Cela toujours dans un souci d'économie d'énergie et de confort pour les locataires.

Comme vous le voyez je ne lâche rien, je continue à travailler avec mon équipe pour défendre les intérêts de Faucon, nos intérêts auprès de l'état, de la région, du département et de la communauté des communes. C'est un long travail mais je suis satisfaite du soutien qu'ils nous apportent. Vous pouvez compter sur moi, sur nous !

Il me reste à vous souhaiter un excellent été en famille, avec vos amis.

Hélène Garcier-Richaud

## Travaux dans le village

Comme vous l'avez remarqué, les travaux commencés sur « la maison André » à l'entrée du village ne sont pas terminés ...

L'entreprise avait demandé que la commune prenne un arrêté interdisant la circulation afin de sécuriser l'échafaudage. Ce qui obligeait les habitants du village à sortir sur la D900 par la Grangeasse, sortie très dangereuse !

Visiblement cette entreprise n'était pas des plus sérieuses...

Après plusieurs semaines d'inactivité, quelques plaintes en mairie, plusieurs courriers à l'entreprise, les travaux n'avancant toujours pas nous avons décidé d'abroger l'arrêté et de réouvrir la route.

Pour récupérer le parking sur la place de la mairie, nous avons dû enlever les gravas que l'entreprise avait entreposés au sol sans autorisation. Mais pas d'inquiétude, ils leur seront facturés.

A priori les travaux devraient reprendre à l'automne avec une nouvelle entreprise.

En ce qui concerne les travaux réalisés par la commune, ils sont cette année de modeste ampleur mais très utiles au bon fonctionnement du village.

### Ceux déjà réalisés

#### Sécurisation

Nous avons terminé la sécurisation du pont de la Fabrique en posant des gardes corps sur la route consolidée l'an dernier par l'entreprise Eiffage.

#### Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques

L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sous la mairie réalisé par le SDE04 est terminé. Ces travaux commencés à l'automne avaient été interrompus par les premières chutes de neige.

### Maison rose

Les vingt-et-un volets de la maison rose posés l'an dernier ont été peints par l'employé communal. Il reste à faire cet automne les encadrements. Il s'est aussi occupé de rénover entièrement la petite salle sous la mairie. J'en profite pour vous rappeler qu'il est tout seul et qu'il est sur tous les fronts...

Des travaux de préparation du hall desservant les appartements communaux de la maison rose ont eu lieu au printemps avec l'installation d'une double porte, ainsi que la réparation des escaliers conduisant aux logements.

### Salle des fêtes

Les volets de la salle des fêtes ont eux aussi été repeints, ils en avaient bien besoin.

La peinture du soubassement a été réalisée pendant les vacances de février par une entreprise du village. C'est très réussi ! Nous remercions Delphine pour son travail soigné.

### A l'extérieur

Les bordures de routes sont en cours de fauchage, les fleurs ont été plantées dans les jardinières afin que notre village soit beau et accueillant.

### **Ceux à venir**

#### Luminaires

Dans le cadre de nos préoccupations d'économie d'énergie, les travaux sont lancés pour changer les luminaires dans le lotissement du Bérard. La subvention a été obtenue. Un gros travail de préparation est nécessaire avant la pose, pour assurer une bonne tenue des socles. Cette préparation en régie est réalisée par Jean Louis, avec une aide extérieure.

### Logements communaux

Dès le mois de septembre, il est prévu de repeindre l'intégralité des parties communes de la maison rose (murs, plafonds, escaliers, portes) afin de continuer l'entretien des bâtiments communaux.

Une cuisine va être entièrement rénovée dans un logement de l'ancienne mairie.

Plusieurs propositions avaient été faites aux locataires pour améliorer leur quotidien . Par exemple, travaux de réfection de salle de bain, de cuisine, ... Pour cette année aucune demande ne nous est parvenue !

### Cabane Pastorale

La cabane pastorale du petit Parpaillon, aujourd'hui insalubre, nécessite une rénovation et une extension pour être en règle avec le droit du travail. Je vous rappelle qu'elle est louée au groupement pastoral de Faucon qui ne peut plus l'utiliser dans cet état depuis plusieurs années. Nous devrions être éligibles à un financement à 100% (75% de la région et 25% de l'état). Cette aide nous permettrait de pouvoir lancer les travaux dès l'obtention de cette subvention, soit avant l'hiver, soit au printemps prochain.

### Patrimoine

Les habitants du village qui ont usé leurs pantalons sur le sarcophage datant du III<sup>ème</sup> siècle devant l'église se sont sans doute rendu compte qu'il n'était plus en place. En effet, cet hiver avec le gel il s'est brisé en plusieurs morceaux aux endroits déjà restaurés. Il a été mis à l'abri en suivant les préconisations du service départemental d'archéologie.

Un dossier est en cours de réalisation afin de pouvoir faire des demandes de devis pour une restauration dans les règles de l'art. Après quoi nous monterons des dossiers de subventions pour trouver l'argent nécessaire à sa restauration.

Toujours dans notre idée d'entretien du patrimoine, des devis sont à l'étude pour la réparation de la voûte du four à pain du village.

En effet, j'ai été alertée il y a quelque temps de chutes de pierres venant de la voûte ! Ce four est utilisé plusieurs fois par an pour la cuisson de pains que nous adorons tous déguster lors des fêtes de village !

## Actualités

Le dimanche 14 avril a eu lieu, pour la première fois, la fête du printemps organisée par l'association FauconFête. De nombreuses animations étaient proposées : vide grenier, méditation, yoga, atelier peinture, breakdance, danse, chasse aux œufs... Le tout dans la joie et la bonne humeur par un temps idéal. Cette journée festive a eu un immense succès.

Pour la première fois aussi, la commune de Faucon a organisé la cérémonie commémorative du 8 mai. Par les temps troublés que nous traversons il me paraissait important de ne pas oublier notre histoire.

Pour l'occasion, Raphaël nous a lu une lettre de Jean Moulin. Nina, soutenue par Clémence, a énoncé le nom des morts pour la France en 1940. Nous avons ensuite chanté tous ensemble, avec la chorale de Faucon et la chorale chante Ubaye, le chant des partisans et la Marseillaise accompagnés par Marion, professeur de guitare à l'école artistique de l'Ubaye, sous la houlette de notre maître de cérémonie M. Robert Sessa que je remercie d'être toujours à nos côtés avec ses porte- drapeaux. Mes remerciements vont aussi à toutes les personnes présentes. Grâce à tous, cette cérémonie a pu être un moment de souvenir et de partage.

Le Mardi 14 mai nous devions accueillir dans les jardins du couvent un spectacle d'arts de rue gratuit, dans le cadre « des échappées » proposé par le théâtre Durance. Cette scène nationale avec laquelle la CCVUSP a signé une convention pour que l'art vienne au plus près des Ubayens ! Malheureusement ce jour-là il faisait un temps déplorable et le spectacle a été annulé. Mais ce n'est que partie remise !

Le lundi 27 mai nous avons accueilli le tour du 04, effectué par les scolaires de la vallée. Ils sont partis du lotissement du Bérard et ont traversé tout le village en courant jusqu'en bas de la D709. Je remercie tous les bénévoles qui ont assuré la sécurité des routes pour que cette manifestation se passe dans d'excellentes conditions, ainsi que tous ceux qui sont venus encourager ces petits bouts.

Enfin, nous avons accueilli le samedi 8 juin la 3ème édition des rencontres polyphoniques départementales organisées conjointement par le Conservatoire du 04 et l'école Artistique de l'ubaye. Les différents ensembles vocaux ont travaillé pendant des mois pour présenter leur programme aux quatre coins du village et faire résonner les pierres de l'ubaye de leurs belles voix.

La chorale de Faucon a accueilli les différents chœurs en chanson. Nous avons ainsi pu bénéficier d'un joli moment musical par une belle journée, pleine d'émotions.

Nous avons la chance de posséder un cercle républicain, qui permet à tous les habitants qui le souhaitent de se réunir pour jouer aux cartes et passer un moment convivial. Le cercle propose aussi à ses membres diverses activités, la traditionnelle galette des rois, des concours de contrées dont certains ouvert à tous, cette année a eu lieu une sortie à la distillerie de Méolans .

Dimanche 7 juillet a eu lieu la fête de saint Jean de Matha ( saint né à Faucon) organisée par le comité des fêtes. Un hommage et une procession se sont déroulés avant la messe, suivis d'un apéritif et un buffet, le tout en musique. Avec la traditionnelle vente de pain cuit dans le four du village.

L'après-midi une conférence pour mieux connaître saint Jean de Matha était proposée par les trinitaires du couvent.

## Petits rappels

### Entretien des réseaux aériens

Les plantations situées à proximité des réseaux aériens ( téléphoniques, électriques) nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire en cas de frottement ou de chute de branches une interruption de service. Les végétaux peuvent également gêner ou empêcher l'accès aux poteaux.

Les plantations implantées sur une propriété privée et dont les distances entre les branches et les lignes ne respectent pas la réglementation doivent être taillées, conformément à l'article 85 de la Loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique. Il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, du fermier ou de leurs représentants, de prendre en charge les opérations d'entretien des abords d'un réseau. Ces opérations concernent le débroussaillage, la coupe d'herbe et l'élagage. Ces travaux peuvent être réalisés par le propriétaire lui-même ou par une entreprise agréée de son choix. Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance de 1,5 mètre de haut et 0,50 mètre de large sous les lignes. La végétation ne doit pas non plus dépasser sur la voie publique.

### Déclaration de meublés de Tourisme

Depuis 2009, toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non au sens du Code du Tourisme, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé.

Cette obligation existe également pour les chambres d'hôtes, les AirBnB. L'objectif est de recenser, au niveau de la commune, l'offre de logements touristiques. **formulaire cerfa n°14004**

Venez faire votre déclaration en mairie avant la fin de l'été !

### Cimetière

Pour toute intervention dans le cimetière (travaux, gravure, peinture...) une autorisation doit être préalablement demandée en mairie soit par la famille soit par l'entreprise. Aucune entreprise ne peut rentrer dans ce lieu sans autorisation.

Une réglementation stricte s'applique à ces lieux, elle est consultable en mairie et affichée devant les cimetières.

# État civil

## Décès

Monsieur Alain Hini conseiller municipal le 3 janvier 2024

Madame Denise Pellat le 8 avril 2024

## Naissances

Lilou Pinet le 7 mars 2024

Nando Santos-Nunes Tavlioglu le 13 mars 2024

## Mariage

Monsieur Christian Roussel et Madame Sylvie Barbichon le 4 mars 2024

## Pacs

Monsieur Claude Favvy et Madame Marie Noëlle M'Bati le 28 décembre 2023

Monsieur Emil Jahan et Madame Caroline De Bouteiller le 23 avril 2024

# Infos utiles

Depuis le mois de janvier, une chorale s'est constituée pour les habitants du village afin d'animer les manifestations et fêtes de notre commune. Elle s'est réunie tous les deuxièmes mardis du mois à 20h dans la salle du conseil.

Vous avez envie d'y participer, n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus !

La dernière répétition avant les vacances aura lieu le mardi 23 juillet, 20h.

Les inscriptions pour le transport scolaire ZOU ont commencé, elles doivent se faire sur le site de la région. La mairie prend en charge à hauteur de 70€ pour un élève du primaire et de 30€ pour un élève du secondaire, sur justificatif de paiement.

## Fêtes du village

La fête du village le 15 août aura lieu cette année, comme d'habitude. 11h messe suivie de l'apéritif offert par la mairie rassemblant de nombreux Fauconnaïis, et nous permettant d'accueillir les nouveaux habitants. Un repas sera organisé par FauconFête.

Renseignements Denise Boéri 06.70.37.80.55

L'après-midi de nombreuses activités, jeux, sont proposés par FauconFête pour le plaisir des petits et des grands.  
Venez nombreux !

Le 25 août aura lieu le vide grenier organisé par le CCAS.

Tout le monde peut participer en venant tenir un stand et vendre ses propres objets ou en venant chiner les trésors sortis de vos greniers. Une buvette vous sera proposée, avec des friandises maisons.

Pour vos réceptions, Je vous rappelle que le CCAS loue sur réservation des tables 5€ et des chaises 1€ l'unité, ainsi qu'une cafetière 50 tasses 10€ la journée.

### Tarifs salle des fêtes

Le CCAS loue aussi la salle des fêtes, son tarif est de 150€ par jour sans chauffage 200€ avec chauffage.

Et maintenant nous disposons d'une salle plus petite sous la mairie que l'on peut louer à la journée ou à la demi-journée.

**Le tout sur réservation en mairie.**

# Un peu d'histoire

## L'église succursale de St Flavy

L'église succursale de St Flavy, implantée au cœur du hameau du même nom, à plus de 1500 m d'altitude, magnifiquement située, jouit d'un large panorama sur la vallée de l'Ubaye en contre bas et le Col de Fours, en face au sud.

Un minuscule cimetière lui est adjacent ainsi qu'une ancienne école construite probablement à la fin du XIXème siècle.

Sa construction a été entreprise en 1780 et le registre paroissial de 1782 atteste de son achèvement.

Elle présente un intérêt architectural de par son architecture simple mais soignée, typique du XVIIIème siècle. Ainsi que son mobilier vieux de plus de deux siècles, l'ensemble du mobilier est encore en place bancs, table de communion, confessionnal rudimentaire....

La modicité mais aussi la qualité de ce mobilier témoigne de la dévotion des habitants de ce hameau isolé dont la vie était très rude.

L'intérêt de ce témoignage a un caractère patrimonial, c'est pourquoi en 2020 avec l'aide de la région et de la fondation du patrimoine, la commune a engagé la restauration de cette église, avec une reprise de sa toiture, ainsi que le ravalement de l'ensemble des voûtes et des murs avec pose d'un badigeon de chaux aux trois teintes d'origine, jaune, blanc, bleu.

Journée polyphonique du 8 juin 2024

On chante en Ubaye

